



Union Départementale des Syndicats CGT de Savoie

Le mercredi 9 octobre, s'est tenu le premier Comité Départemental Pour l'Emploi en Savoie (C.D.P.E. Savoie).

Cette instance créée, suite à la création de France Travail, est composée à la fois des représentants des services de l'Etat, du département, des collectivités territoriales, des employeurs et des syndicats. Elle est présidée par le préfet et le président du conseil départemental.

Il y avait plus de 60 personnes et l'UD CGT Savoie était la seule organisation syndicale... C'est extrêmement dommageable car c'est un lieu unique pour faire entendre la voie du monde du travail au sens large. Pas de commentaires.... Mandaté par la C.G.T., l'UD CGT Savoie en a profité pour parler C.G.T. bien sûr mais aussi au nom des organisations syndicales de salariés... Ils n'avaient qu'à être là...

Nos interventions ont porté sur :

Avoir comme objectif, le plein emploi, nous y souscrivons mais la Savoie n'est pas une île et les décisions nationales ont des répercussions très concrètes et celles qui sont prises dans le cadre du budget de la nation pour 2025 ne vont pas dans le bon sens :

Comme par exemple, les réductions budgétaires qui vont toucher les plus démunis, les réductions d'investissement sur le logement, les réductions sur les collectivités et les postes de fonctionnaires

Rappel aussi des conséquences désastreuses des réformes de l'assurance chômage, nous demandons à revenir à 4 mois de travail pour être indemnisé.

Sur le taux d'emploi, il faudrait affiner car aujourd'hui, il y a 30% de personnes qui sont sans emplois. Dans les statistiques, il y a les étudiants mais combien il en reste une fois cette catégorie enlevée ?? Cela serait plus parlant qu'uniquement le taux de chômage. Voir aussi dans cet indicateur, la proportion femme/homme.

Sur les contrats courts, c'est à noter que 80% des emplois proposés le sont.

Sur l'intérim, si des jeunes font ce choix aussi, c'est parce qu'il permet de gagner un peu plus d'argent. Ce qu'il faudrait faire, c'est obliger les employeurs à négocier des augmentations de salaire. L'UD CGT Savoie rappelle qu'encore pour une très grande majorité des conventions collectives le premier niveau de rémunération est en dessous du SMIC...

Sur l'emploi d'été saisonnier, il augmente et c'est à mesurer combien est dû aux activités en montagne.

Sur les JO et l'avenir du tourisme en faire un thème de travail du CDPE et surtout comment les OS et la CGT seront associés au COJO. Rappel, Barnier en 1992, avait créé une commission sociale et cela avait bien fonctionné.

Nous allons proposer une charte sociale et environnementale comme cela s'est fait pour les JO de Paris.

Idem sur les chantiers infrastructures ferroviaires. Ils sont 2800 salariés et cela va vite monter à 5000 voire plus. Il faut regarder aussi la question du logement et des loyers.

Sur le Règlement Intérieur, l'UD CGT Savoie a fait mettre le fait que dans les comités locaux, les OS étaient invités et qu'il y aurait à minima deux réunions plénières par an. De plus au vu des présents OS, on peut venir à 2.

Chambéry, le 28 octobre 2024